



**ACADÉMIE  
DE CLERMONT-FERRAND**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Haute-Loire

Cabinet  
de l'Inspectrice d'académie

Tél : 0471 04 57 05  
Mél : ia43@ac-clermont.fr

7 rue de l'École Normale  
BP 80349 Vals  
43012 Le Puy-en-Velay

Vals-près-Le Puy, le 19 septembre 2022

L'Inspectrice d'académie  
Directrice académique des services  
de l'Education nationale  
de la Haute-Loire

à

Madame Magali LAURENT  
Secrétaire départementale  
SE-UNSA 43  
4 rue de la Passerelle  
43000 Puy-en-Velay

Objet : scolarisation des enfants ukrainiens – courrier du 09/09/2022

Madame la secrétaire départementale,

Par courrier en date du 9 septembre 2022, reçu par courriel, vous indiquez que « des consignes » auraient été données lors des réunions de rentrée des directeurs d'écoles de la Haute-Loire demandant de ne pas inscrire des élèves, enfants de familles ukrainiennes accueillies dans le département, dans la base ONDE.

Je suis particulièrement surprise de cette remarque, qui appelle une seule réponse : ces élèves, dont l'accueil honore la tradition républicaine et fraternelle de la France, sont comptabilisés ainsi que tout autre élève en âge d'être scolarisé. Ils apparaissent bien tous dans les bases élèves de chaque école puis dans la base départementale. L'évolution de leur nombre et leur situation familiale sont régulièrement suivies dans un cadre interministériel.

Je vous saurai donc gré de bien vouloir m'informer de toute situation qui apparaîtrait contraire à ce cadrage et vous prie de croire en mon attachement au service public de l'Éducation.

Marie-Hélène AUBRY